

NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES (JAUNES)

Bourg de Piégut-Pluviers

Des Points d'Apport Volontaire pour déposer vos déchets recyclables ont été installés dans le bourg de Piégut-Pluviers.

Ce nouveau système remplace la collecte en porte à porte. Plus besoin de sacs jaunes, vous pouvez y déposer tous vos papiers et tous vos emballages, en vrac, quand vous le souhaitez.

S'il vous reste des sacs jaunes, vous pouvez les ramener en mairie. Les sacs jaunes ne seront plus collectés dès le 8 novembre 2021.

Pour les habitants situés hors du secteur de ces points, la collecte en point de regroupement sera maintenue tous les 15 jours.

Où trouver les Points d'Apport Volontaire ?

- ▶ Rue du Chemin Vert
- ▶ Rue du 19 mars 1962
- ▶ Face au cimetière de Pluviers
- ▶ Rue de l'ancienne Gare
- ▶ Rue des Écoles
- ▶ Place Montebueno
- ▶ À côté du cimetière de Piégut
- ▶ Rue André Masfrand
- ▶ Champ de Foire
- ▶ Rue Jean Petit

DÉPOSEZ, TRIEZ
vos **papiers**
& **emballages**

EN VRAC !

Pour ouvrir, appuyez
sur la pédale et tirez
sur la trappe



Quels sont les déchets à déposer
dans les Points d'Apport
Volontaire jaune ?

En vrac, tous les emballages
(carton, plastique, métal) et tous
les papiers : journaux, magazines,
brochures, boîtes, briques, flacons,
bouteilles en plastique, pots,
barquettes, canettes, conserves...

Idée reçue

“ Plus je trie, plus ma facture augmente ! ”

FAUX !

La facture augmente :

- ▶ d'une part, proportionnellement à l'augmentation du coût de la vie. Le service subit l'augmentation du prix du carburant, des charges salariales, des fournitures, des prestations de services ;
- ▶ d'autre part, parce qu'une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) a été instituée en 1999. Elle s'applique aux déchets « ultimes », c'est-à-dire aux déchets non valorisables destinés, soit à l'enfouissement, soit à l'incinération. Son coût ne cesse d'augmenter ! En 2020, il était de 18 € la tonne pour atteindre 65 € en 2025.

Des pistes pour agir

“ Comment faire pour que l'augmentation de cette taxe ait le moins d'impact possible sur nos factures ? ”



Entre autres :

adopter les bons gestes de tri et de recyclage
faire des déchets putrescibles une ressource
donner, échanger, revendre,
réutiliser, réparer les appareils et objets
réduire nos déchets à la source...

C'est en nous y mettant tous que nous y arriverons !

Plus d'informations au SMCTOM de Nontron
par téléphone au 05 53 56 20 52
ou par mail sur smctom.nontron@wanadoo.fr

